

BARRAGES anti pollution

Nos barrages anti pollution sont destinés à confiner la pollution due aux hydrocarbures, boues, produits chimiques ou à récupérer toute sorte de déchets flottants (végétaux, bouteilles, déchets divers). Nous vous proposons une large gamme de barrages flottants de longueur standard (de 10 à 30 m de long) mais aussi sur-mesure avec des systèmes d'attaches différents adaptés à vos besoins. Selon les modèles, nous vous proposons des diamètres de flotteurs différents (100 à 400 mm) et différentes longueurs de jupes (de 150 à 600 mm de tirant d'eau).

Très rapides à mettre en œuvre, nos barrages anti pollution s'utilisent :

- En zone portuaire
- En estuaire, en rivière,
- Sur eaux côtières ouvertes
- Sur plans d'eau intérieurs (lac, étang, bassin de rétention, lagune, étiers, station d'épuration, ...)

Les barrages flottants offre une capacité d'intervention rapide sur des sites pollués mais peuvent également être utilisés à poste fixe à titre préventif.

Ces barrages de confinement se composent d'une succession de boudins en mousse souple à cellules fermées, inclus dans des enveloppes étanches en tissu Polyester enduit de PVC. Ce compartimentage leur permet de suivre les mouvements à la surface de l'eau et leur souplesse leur confère un excellent comportement face au vent.

Chaque élément est équipé de poignées pour faciliter sa mise en œuvre.

Chaque barrage anti pollution est renforcé d'une chaîne de lest en acier nautique galvanisé sur toute sa longueur, ce qui permet d'absorber les efforts de traction.

Nos barrages flottants anti pollution offrent une forte résistance à la déchirure et à la traction, ainsi qu'une forte résistance aux hydrocarbures, aux corps gras (lubrifiants, huiles minérales ...) et à presque tous les agents et produits chimiques industriels.

Ils sont lavables à l'eau.



SARL DIFOPE
31 La Graindorgeais
44260 Savenay

tél : 02 40 06 05 77
fax: 02 14 00 00 24

Mail :
contact@difope.fr
site internet : www.difope.fr